



ENTREPRISES,

Faites redécoller votre activité !!



FICHES PRATIQUES

Pour une reprise d'activité réussie !

 CCI CHARENTE

Sous-traitants : sécuriser sa relation

1. Maintenir et sécuriser le lien

Le maintien ou la reprise de contact, doit représenter la base indispensable avant la reprise des relations avec vos sous-traitants. Il s'agira de récolter des informations afin de connaître l'état actuel de leur activité, mais également de leur faire connaître l'état de votre activité !!

Il s'agit de cartographier et prioriser l'importance de vos prestataires (indispensable à votre reprise d'activité, important ou momentanément superflu).

2. S'assurer de la conformité de leur politique de sécurité

L'employeur a une obligation de moyen quant à la sécurité et la santé des travailleurs : (<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-securite-et-sante-des-travailleurs-les-obligations>), de ce fait vous devez « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs ».

Pour cela il paraît important, de connaître les mesures et consignes de sécurité mises en place par vos sous-traitants :

- D'une part cela permettra de vous assurer de la capacité de vos sous-traitants quant à l'exposition à vos salariés,
- Et ainsi vous allez pouvoir adapter, ou renforcer vos propres mesures de sécurité, dans le but de fournir des conditions optimales à vos salariés.

 CCI CHARENTE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

3. Les rassurer

Au même titre que vous cherchez à obtenir des informations dans le but de vous rassurer et redémarrer de manière efficace votre activité, il conviendra de fournir tous les éléments qui pourront rassurer votre prestataire, ce qui représente un impondérable à toute bonne relation. Ceci pourra se présenter en deux points :

- Tout d'abord sur la mise à jour de votre politique de sécurité, qui pourra le rassurer sur le fait que ses employés ne se retrouvent pas en danger en intervenant pour vous,
- Mais également, comme après toute crise, il est possible que certains prestataires vous demandent des gages de votre santé financière afin de vérifier votre solvabilité.

Gardons à l'idée que la situation est délicate et inédite pour chacune des parties, de ce fait le dialogue trouvera toute son importance afin de rétablir une relation convenable.